

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION**

**9 juin 2020**

Le neuf juin deux-mil vingt à dix-neuf heures trente, le conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe HESSE, Maire.

Assistaient à la réunion : Messieurs Joseph DUMAS, Jean-Claude ANTROPE, Christian DUWEZ, Philippe HESSE, Yann DELAFRAYE et Mesdames Thérèse LAVERNHE, Audrey PROTIN.

Absent ayant donné procuration :

**DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Conformément à l'article L 2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Philippe HESSE propose au conseil municipal de désigner Monsieur Yann DELAFRAYE, secrétaire de séance.

**APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 582 380,00 €

Dépenses et recettes d'investissement : 265 469,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif 2020 comme proposé.

Fin de la séance : 21h30

